

PROCES-VERBAL N° 5 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt le dix-huit septembre à vingt et une heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 6 juillet, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de son Maire, Monsieur Bernard PANDELE.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

	PRESENT	ABSENT	EXCUSE
PANDELE Bernard	X		
MARRAST Christian	X		
DUPRAT Cathy	X		
DE CASTRO Stéphane	X		
LAFARGUE Paul		X	
BRUEL Virginie	X		
ULTRA Jean-Charles	X		
VOUGO Vanessa	X		
CLAVERIE Yannick			X
VAN WAES Jacques	X		

Les conseillers présents représentant la majorité des membres en exercice, qui sont au nombre de 10, il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

M. CLAVERIE Yannick a donné procuration à M. MARRAST Christian

Le conseil a choisi pour secrétaire : Virginie BRUEL

La secrétaire de mairie, Mme Corinne MORANGE, est présente pour ce conseil.



ORDRE DU JOUR

01	Lecture et approbation du compte-rendu du 10 juillet 2020
02	Compte-rendu SETA
03	Compte-rendu SICTOM
04	Compte-rendu consultation antenne 4G
05	Déploiement de la fibre
06	Délégations consenties au Maire par le Conseil municipal
07	Renouvellement CCAS
08	Travaux de l'église et accessibilité
09	Mise en action des commissions
10	Présentation des projets des élus
11	Questions diverses



1 / Lecture et approbation du compte-rendu du 10 juillet 2020

Le compte-rendu est approuvé et signé par tous les membres présents lors du précédent conseil.

2 / Compte-rendu de la réunion du SETA

Madame DUPRAT, déléguée pour la Commune au SETA rend compte de la première réunion.

Le nouveau président est Philippe SAUQUES.

Les trois vice-présidents sont : Joël LABURTHE
Pascal TROTTA
Patrick NALIS

Membres du bureau : Marie-Claude MAURAS
Patricia FEUILLET-GALABERT
Bernard SOURBETS
Laurent PRENERON

3 / Compte-rendu de la réunion du SICTOM

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a commis une erreur lors de la transmission du nom des délégués à la CCGA. Les représentants de la commune pour le SICTOM sont finalement : Bernard PANDELE (titulaire), Christian MARRAST (suppléant)

En conséquence, quand M. ULTRA, délégué proposé par le Conseil municipal, s'est présenté pour l'élection du président du SICTOM, le vote lui a été refusé.

Ayant assisté à la réunion, il peut toutefois en rendre compte.

Le nouveau président est M. Roger COMBRE (président sortant)

Les 108 représentants des communes ont également élu :
5 vice-présidents
12 membres du bureau

4 / Installation d'une antenne 4 G

Trois sites ont été proposés :

- Sur une parcelle de Mme Thore Nadine
- Sur la parcelle de Mme Van Waes
- Sur une parcelle appartenant à la commune, au croisement de la route qui va à Nogaro.

Le correspondant du service Gers Numérique va proposer ces trois sites. Nous sommes en attente d'une réponse.

5 / Délégations consenties au Maire par le conseil municipal

Le Conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune. Toutefois, tant pour des raisons de rapidité et d'efficacité (le Conseil ne doit se réunir qu'au moins une fois par trimestre) que pour éviter d'alourdir les débats du Conseil par des points relevant de la gestion quotidienne de la Commune, le Conseil municipal a la possibilité de déléguer au maire un certain nombre de ses pouvoirs.

Pour faciliter les débats, les membres du Conseil ont été destinataires de la liste des pouvoirs transférables et de leur condition de transfert en amont de cette réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE d'accorder au Maire les délégations suivantes :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à TROIS MILLE EUROS ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraîne pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- Passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- Accepter les dons ou legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- Décider de la conclusion et de la révision du louage de choses.

Suffrages			
Exprimés	Pour	Contre	Abstention
8	8	0	0

6 / Renouvellement du CCAS

Les membres du Conseil d'administration sont désignés à la suite de chaque renouvellement du Conseil municipal et pour la durée du mandat de celui-ci.

Pour faciliter les débats, les membres du Conseil ont été destinataires d'un rappel de la composition du conseil d'administration et des modalités de désignation de ses membres en amont de cette réunion.

Les représentants du conseil élus par l'Assemblée délibérante sont :

ULTRA Jean-Charles	nombre de voix obtenues : 8
PANDELE Bernard	nombre de voix obtenues : 8
VOUGO Vanessa	nombre de voix obtenues : 8
VAN WAES Jacques	nombre de voix obtenues : 8

Monsieur le Maire propose de nommer

- Karine ANDRE
- Catherine CARROLL
- Laura PINEAUD
- Léa DEYIES

7 / Travaux de l'église et accessibilité

Monsieur le Maire informe l'Assemblée des démarches entreprises pour obtenir des devis.

L'entreprise LADOUES qui avait fourni un devis en 2015 a déjà dit qu'elle n'était pas intéressée. Trop de chantiers en cours.

D'autres devis ont été demandés à Vincent RANDE et CORREIA. Nous sommes en attente des réponses.

De nombreux travaux sont nécessaires : sacristie, autel, murs intérieurs, murs extérieurs, sols, accessibilité, toilettes, porche, infiltration des murs, électricité...

Monsieur MARRAST propose de solliciter les Bâtiments de France, et de créer une commission extérieure au conseil pour demander des avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

DECIDE d'accorder au Maire les délégations suivantes :

- De créer une commission extérieure
- De solliciter les services d'un architecte pour les travaux de rénovation et d'accessibilité

Suffrages			
Exprimés	Pour	Contre	Abstention
8	8	0	0

8 / Mise en action des commissions communales

Monsieur le Maire relance les membres des commissions et les invite à se réunir.

9 / Présentation des projets des élus

Chaque conseiller présente ses projets pour le mandat à venir.

VAN WAES Jacques

- Développer le site internet
- Envoyer un questionnaire aux liassois pour qu'ils puissent proposer des idées
- Installer une boîte à lire, et peut-être une bibliothèque plus tard
- Organiser des séances de formation à l'internet pour les villageois

BRUEL Virginie

- Mettre en place une boîte à idées
- Organiser un ramassage des déchets verts
- Installer une boîte à lire
- Ouvrir une page de troc sur le site internet
- Installer un boulodrome
- Installer un potager communal

ULTRA Jean-Charles

- Embellir le village
- Réaménager la place

DUPRAT Cathy

- Créer plus d'animation
- Embellir la place du village
- Achat du hangar (voir M. Dalies)

VOUGO Vanessa

- Chauffage au sol pour l'église
- Mise en place de l'adressage
- Remise en état des chemins communaux, notamment entre Estang et Lias

CLAVIERIE Yannick (propositions lues par M. Marrast)

- Mise en place de l'adressage
- Electrification des cloches de l'église
- Rénovation de la salle du conseil
- Peinture de la façade du local de chasse
- Licence IV

MARRAST Christian

- Arborer la place du village
- Organiser un lieu de convivialité au foyer rural (buvette)

- Installer une aire de pétanque / quilles

PANDELE Bernard

- Poser 3 lampadaires supplémentaires (solaires) au centre du village et vers l'arrêt de bus

DE CASTRO Stéphane

- Remettre en état des chemins communaux
- Couper les marronniers malades et dangereux au centre du village
- Licence IV

Le Maire donne un premier avis sur les projets annoncés :

- Installer des lampadaires supplémentaires
- Remettre en état les chemins communaux
- Installer une boîte à lire

10 / Questions diverses

Dégradations dans le village : Monsieur le Maire informe l'Assemblée des dégradations survenues dans le village suite à des actes de vandalisme dans la nuit du 12 au 13 septembre. La boîte aux lettres de la mairie a été arrachée et détruite. Le portillon de l'aire de jeu a été forcé et tordu. Une plainte a été déposée au commissariat, le sinistre déclaré à l'assurance.

Cultures illicites : Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la gendarmerie de Cazaubon est intervenue le jeudi 17 septembre pour démanteler un local de culture de cannabis au cœur du village. Le matériel et les plants ont été confisqués.

Formation des élus : Une formation des élus est prévue pour la fin du mois de novembre sur le thème des finances locales. Monsieur Marrast fait le point sur les dernières candidatures.

SIVU : La réunion a eu lieu avant la nomination des nouveaux délégués. Ils ont toutefois reçu le compte-rendu.

Médecins : Le conseil manifeste son inquiétude à l'annonce de départ du seul médecin d'Estang. Les travaux d'aménagement du nouveau cabinet médical n'ont toujours pas commencé. Les perspectives sont très préoccupantes.

Sécurité : Il est demandé de poser un panneau de limitation à 30 km/h sur le VC n°7 sur une longueur de 1 135 mètres et le VC n°10 sur 640 mètres.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24h.

EMARGEMENTS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Noms Prénoms	Fonction	Signature
PANDELE Bernard	Le Maire	
MARRAST Christian	1^{er} adjoint	
DUPRAT Cathy	2^{ème} adjointe	
DE CASTRO Stéphane	Conseiller municipal	
LAFARGUE Paul	Conseiller municipal	absent
BRUEL Virginie	Conseiller municipal	
ULTRA Jean-Charles	Conseiller municipal	
VOUGO Vanessa	Conseiller municipal	
CLAVERIE Yannick	Conseiller municipal	excusé
VAN WAES Jacques	Conseiller municipal	